

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 028-2026</p> <p>Du : samedi 21 mars 2026</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 11 votants : 11</p> <p>Date de la convocation : 16 mars 2026</p>
--	---

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à 10 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Didier Dagonet, Maire sortant.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères municipales
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Morgane Auger, Conseillère municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Désignation des représentants communaux au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L 2121-32,

Vu, le Code Général des Impôts et notamment son article 1650 alinéa 1,

Considérant, que le Conseil Municipal doit dresser la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission Communale des Impôts directs, conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts,

Il est proposé, à l'assemblée délibérante une liste de Commissaires, soit 24 délégués, à présenter à la Direction Départementale des Finances Publiques en vue de la désignation par cette dernière de 6 Commissaires Titulaires et de 6 Suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Dit, que le Maire est Président de droit de la commission communale des impôts directs,

Propose, la liste de délégués ci-dessous à la Direction Départementale des Finances Publiques qui désignera 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants pour siéger au sein de cette commission,

Mme Malvina Boquet née Bergeon	M. Daniel Bonnin
Mme Béatrice Brun née Atribat	M. Joël Boucher
Mme Chantal Delamour née Petit	M. Olivier Caekebeke
Mme Nathalie Dubois	M. Patrice Glandières
Mme Annie Dubois	M. Paul-Alexi Michon
Mme Martine Laboulbene née Regnier	M. Patrice Domergue
Mme Sabine Cervesato née Branca	M. Xavier Dubrac
Mme Michèle Mestdagh née Cheret	M. Bernard Gourdy
Mme Marie-Hélène Monge née Thireau	M. Claude Guébet
Mme Isabelle Oger née Birck	M. Michel Monteiro
Mme Morgane Auger	M. Thierry Vincent
Mme Annie Pierson née Thorillon	M. Lionel Zo

Dit, que l'ampliation de la présente délibération est adressée à Monsieur le Préfet du Val d'Oise et à Monsieur le Directeur départemental des finances Publiques du Val d'Oise

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 21 mars 2026

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

